

# **GREFFE AERIENNE D'ETE**

## **METHODE EXPERIMENTEE ET MISE AU POINT EN CORSE**

Paul Birebent, Progrès Agricole et Viticole, 1988, 105 n°12

### **UNE NOUVELLE TECHNIQUE INEDITE DE SURGREFFAGE DE LA VIGNE**

*M. P. BIREBENT expose ci-après une technique inédite de surgreffage de la vigne*

*Elle est plus intéressante que toutes les techniques présentées jusqu'à présent parce que :*

- 1) elle évite la perte d'une année de récolte dans les vignes surgreffées*
- 2) elle évite la conservation -toujours délicate- des greffons*
- 3) elle assure un pourcentage de reprise élevé*
- 4) elle est pratiquée à un moment où la main d'œuvre est peu occupée*

Largement répandues aux USA et dans d'autres pays viticoles du monde, les techniques de surgreffage aérien du Chip-Bud et du T-Bud ont fait leur apparition en France en 1981 et plus généralement en 1987 et 1988.

Près de 150 hectares ont été surgreffés sous le contrôle des techniciens de WORLDWIDE VINEYARDS dans des régions aussi différentes que le Midi de la France, le Pays de la Loire, Le Bordelais, la Bourgogne et les Etats-Unis d'Amérique.

Si ces méthodes n'ont plus à démontrer leur intérêt et leur fiabilité, la perte d'une année de récolte qu'elles entraînent, les frais élevés qui les accompagnent à une période de l'année déjà chargée en travaux viticoles, sont un frein puissant à leur généralisation.

D'autres essais ont donc été entrepris en appliquant diverses techniques généralement pratiquées en pays chauds qui évitent la décapitation, conservent la récolte et freinent la végétation. Elles se situent au cours du printemps et font appel au concept de l'œil poussant. Les résultats ont été décevants avec des taux de réussite inférieurs à 50%.

En revanche, une nouvelle technique a été mise au point en Corse qui se base sur le principe de l'œil dormant. Ces essais ont été conduits sur vignes hautes, palissées, âgées de 6 à 15 ans et avec un taux de reprise qui est passé de 50% en 1986 à 85-90% en 1988.

1000 souches ont été surgreffées en 1987, 6000 le seront en 1988.

La période de surgreffage se situe dans le Midi à partir de la mi-août, dès l'aoûtement des bois, où doivent être prélevés les greffons sélectionnés. Epoque généralement creuse dans les vignobles.

Il s'agit de pratiquer sur la souche à greffer qui bénéficie de la montée se sève tardive de cette période de l'année, une encoche type « tiroir » et d'y placer le greffon, à peine prélevé, qui entre en dormance.

Une seconde ligature avec un ruban plastique recouvre intégralement la greffe, isole et protège l'œil des conditions extérieures et permet à la soudure de se faire lentement, régulièrement et solidement.

Au printemps suivant, une incision en T appliquée délicatement au cutter (Fig.1) sur l'œil éclate le ruban et libère la greffe qui se développe et se conduit sur la souche comme un « gourmand » habituel, sans aucun soin particulier (fig. 2).

Il est à noter que l'incision en T déclenche le débourrement des greffes. Ce dernier peut donc être volontairement retardé si des risques de gelées sont à craindre.

*Ce type de greffe d'été est fructifère la première année.*

Chaque œil greffé en août produit au printemps suivant une ou deux grappes qui viennent se mêler et s'ajouter à la vendange de l'ancien cépage resté en place (Fig.3).

Le changement d'encépagement intervient au cours de l'hiver, au moment de la taille. On procède à la décapitation de la souche et on repart avec une ou deux baguettes du nouveau cépage.

Pendant ces deux années de mise en place et de changement d'encépagement, la vigne peut être vendangée mécaniquement.

